



# Le Sahel

NUMERO  
10055

MERCREDI  
13 Janvier 2021

150 FCFA

● Les deux participations du Mena au CHAN

**Des résultats mitigés !**

P. 2

● À la Présidence de la République

## Le Chef de l'Etat reçoit le Commandant de la force Barkhane



Le Chef de l'Etat avec le Commandant de la Force Barkhane

Le Président de la République, SEM Issoufou Mahamadou a reçu en audience, hier dans l'après-midi, le commandant de la Force Barkhane, le Général Marc Conruyt. Ce dernier, accompagné de l'Ambassadeur de la France au Niger est venu faire au Président Issoufou Mahamadou, le point sur les opérations menées par la force Barkhane ainsi que les forces armées des pays alliés au Sahel.

Le Général Marc Conruyt, Commandant de la force Barkhane a indiqué à la presse que l'audience a été l'occasion de présenter au Président de la République, les opérations qui sont en train d'être conduites au Sahel mais aussi celles planifiées pour le futur. Ainsi, sur l'état d'avancement des opérations, il a affirmé que des actions conséquentes sont menées dans le Gourma malien. Et ces opérations, a précisé le Commandant de la Force Barkhane, engagent de nombreux soldats de tous les pays alliés face à la question du terrorisme. « Je ne donnerai pas de détails sur ce qui se passe mais les opérations sont en cours », a-t-il ajouté. Il a notifié que des résultats positifs et satisfaisants sont obtenus.

● Rahila Tagou

● Assemblée nationale



● Seyni Moussa / ONEP

Le président de l'institution reçoit la plate-forme des ONG et associations africaines, observateurs des élections aux Niger

P. 3

● Commentaire

## Sans rancœur ni passion

P. 3

● Produits de saison

La canne à sucre, un produit très prisé par les consommateurs

P. 9

● *Les deux participations du Mena au CHAN*

## Des résultats mitigés !

L'équipe nationale du Niger, version locaux, participera pour la troisième fois à une phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN). Pour sa première participation en 2011 à Kahrtoom au Soudan, l'équipe de Harouna Doula a brillé de mille feux. Mais cinq ans plus tard à Kigali au Rwanda, le parcours de l'équipe a été cauchemardesque avec une élimination dès le premier tour. Que nous réserve le Mena cette année au stade de Japoma à Douala ? Wait and see!

A l'occasion de sa première participation au CHAN, en 2011 à Kahrtoom au Soudan, le Mena du Niger a montré un visage refulsant en se qualifiant pour les quarts de finale de cette 2ème édition du championnat d'Afrique des Nations. Un quart de finale que le Mena a joué contre les Crocodiles du Nil dans la bonbonnière du mythique stade d'Al Hilal à Ondurman. Le match s'est soldé par un score nul de 1 but partout entre les deux équipes au terme des 90 minutes de jeu. Après les prolongations, la séance des tirs au but a finalement permis aux Soudanais de se qualifier

pour les demi finales en réussissant 4 tirs contre 3 pour le Niger.

Le Mena quitte ainsi cette compétition, certes avec un goût d'inachevé, mais surtout avec le sentiment du devoir accompli. Car, pour une première participation au CHAN, l'équipe de Harouna Doula a véritablement fait sensation. Le Mena a démontré que ses bons résultats enregistrés lors des éliminatoires sont loin d'être le fait d'un heureux hasard. Lors de la conférence de presse d'après match, le sélectionneur soudanais, Mohamed Abdallah a rendu un hommage mérité au Mena. «Nous n'avons pas pu évoluer



Le Mena du Niger version locaux

comme nous l'aurions voulu parce que nous avons en face de nous une équipe très forte, et qui a déjà réalisé de bons résultats» devait-il indiquer. Le bilan de onze national nigérien à ce CHAN 2011 est satisfaisant ; 4 matches joués, 2 matches gagnés, 2 défaites, 3 buts marqués, 3 buts encaissés, et un quart de finale joué.

Cinq ans plus tard, lors de la 4ème édition du CHAN dans la région des grands lacs, le

Mena a fait piètre figure. Dans un groupe C très relevé, les Nigériens ont bu le calice jusqu'à la lie notamment contre la Tunisie, après des prestations équivoques contre les Green Eagles du Nigeria et le Sily National de la Guinée. Les mauvais contrôles, les passes imprécises, les hésitations bref les nombreux défauts constatés dans le jeu nigérien ont réduit à néant les offensives de l'équipe nationale dans son match capital contre la Tunisie. Et c'est sans surprise que le Mena a encaissé 5 buts sans en marquer un seul aux Aigles de Carthage. Au cours de ce match, on a senti une supériorité physique et technique de l'équipe tunisienne face au Mena.

Lors de la conférence de presse qui a suivi ce match, l'entraîneur adjoint du Mena M. Jean Soussini a mis cette

lourde défaite de son équipe sur le compte de l'inexpérience, et du dur apprentissage du haut niveau. Contrairement au Soudan en 2011 où l'équipe a atteint les quarts de finale du CHAN, le parcours du Mena a été très court au Rwanda. Une fin de parcours très amère, mais qui était révélatrice du grand travail qui restait à faire pour hisser le niveau de jeu de l'équipe nationale au diapason de celui des grandes nations de football en Afrique. L'entraîneur Harouna Doula qui a entre temps perdu les rênes de l'équipe, avant de les retrouver récemment, a-t-il pu faire ce travail ? Réponse le dimanche 17 janvier prochain au terme de la confrontation contre les Chevaliers de la Méditerranée de la Libye au stade Japoma de Douala.

● Oumarou Moussa

### Coup de gueule

## Ces machines à sous pour enfant !!!

Dans certains coins de rue de la capitale, il est loisible ces derniers temps de découvrir des salles de jeux pour enfants. Si certaines sont exclusivement consacrées à la distraction à travers les multiples jeux (vidéos) qu'elles proposent aux enfants ; d'autres s'adonnent à la pratique des jeux de hasard.

Ainsi des machines à sous sont installées dans ces lieux discrets, où les enfants peuvent miser et jouer à l'abri du regard et du contrôle des parents. Pourtant, ces machines portent explicitement la mention "Interdit au moins de 18 ans". En outre, les jeux de hasard sont bien réglementés et donc ceux qui installent ces machines à sous doivent se signaler aux autorités publiques.

Malheureusement, cela ne semble pas être le cas de ces salles de jeu informelles qui pullulent dans les quartiers de la capitale. Quand on connaît le caractère "addictif" des jeux (de hasard), il est à craindre le risque de pousser les enfants à user de tous les voies et moyens possibles, y compris par de petits larcins, pour se procurer les pièces de monnaie qui leur permettraient de jouer.

Jouer c'est bien, c'est même indispensable pour le développement et l'équilibre psychique des enfants. Mais, initier les enfants aux jeux de hasard à un âge aussi bas est tout simplement dangereux. D'où, la nécessité pour les parents et surtout pour les pouvoirs publics d'appliquer la réglementation en matière de jeux de hasard, en vue de protéger les plus jeunes. Outre les risques d'addiction pour les enfants, ces salles de jeu informelles font de la concurrence déloyale aux salles régulières autorisées par les autorités.

Ces dernières années, le développement des technologies a permis de mettre au point tout un ensemble de gadgets dont raffolent les mêmes pour leurs loisirs. C'est pourquoi, il n'y a aucune raison que les parents observent leurs enfants s'adonner aux jeux de hasard. Car, comme on le sait tous, le jeu de hasard développe tout simplement l'appât du gain facile. Et la recherche du gain facile peut conduire à toute sorte de dérive. Agissons pendant qu'il est encore temps.

● Siradji Sanda

## COMMUNIQUE DE DECES

Le Président de l'Assemblée Nationale a le profond regret d'annoncer le décès de l'honorable député **Elh Doumachi Dan Dadi, décès survenu le lundi 11 janvier 2021 à Maradi, des suites d'une maladie.**

Feu Elh Doumachi Dan Dadi est élu député national [2ème Législature de la 7ème République] au titre de la Circonscription Electorale de la région de Maradi sous la bannière du Parti PNDS-Tarayya.

L'enterrement a eu lieu hier Mardi 12 janvier 2021 dans l'après-midi à Maradi.

Député Affable, courtois, rigoureux et dynamique dans le travail parlementaire, il jouissait de l'estime de ses collègues députés ainsi que de l'ensemble du personnel de l'Assemblée nationale. A sa famille éplorée, à ses parents, amis et connaissances, le Président de l'Assemblée nationale présente, au nom de l'ensemble des députés, du personnel administratif de l'Assemblée nationale et en son nom propre, ses condoléances les plus attristées.

Que Dieu le tout puissant, l'accepte dans son paradis éternel, Amen !

LE SECRETAIRE GENERAL  
BOUBAKAR TIEMOGO

● *Assemblée nationale*

# Le président de l'institution reçoit la plateforme des ONG et associations africaines, observateurs des élections au Niger

Le président de l'Assemblée nationale, SE Ousseini Tinni a accordé hier une audience à une équipe d'observateurs des élections législatives couplées au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle du 27 décembre 2020. Cette délégation est composée de membres de la société civile africaine réunie au sein de la plate-forme des Associations et ONG pour la Promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance (PLA.FOND). A leur sortie d'audience, M. Caves Paul, Secrétaire exécutif de la plate-forme et chef de la délégation a déclaré que son équipe est venue présenter au président de l'Assemblée nationale en tant que 2<sup>ème</sup> personnalité du pays, les copies des différentes déclarations qu'ils ont rendues publiques.



Photo de famille du PAN avec ses hôtes

Le chef de la délégation a ensuite ajouté que certains observateurs vont retourner dans leurs pays respectifs, pendant que d'autres resteront jusqu'à la proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle. Les observateurs ont également échangé avec le président du parlement nigérien sur le cadre législatif en vigueur au Niger. «Nous avons beaucoup apprécié l'alternance à laquelle le Président sortant donne de l'importance. Vous voyez dans notre espace la manière dont les Chefs d'Etat s'accrochent au pouvoir, trois voire quatre mandats, alors que nous les acteurs non étatiques combattons cet état d'esprit. Le Niger a eu la chance d'avoir un président qui vient de dire, qu'il ne touche pas à la constitution. Nous félicitons le courage de cet homme charismatique qui est SE Issoufou Mahamadou tout en

encourageant ceux qui sont en fin de leur mandat à emboîter le pas de ce grand Monsieur», a déclaré M. Caves Paul. Les observateurs ont saisi l'occasion pour attirer l'attention de la classe politique nigérienne sur le fait que le Niger s'illustre en une école



Le PAN et les observateurs lors de l'audience

de démocratie, pendant ces moments majeurs que le pays traverse. «Je pense que toutes les institutions impliquées dans le processus électoral font leur travail. Quand la Cour

Constitutionnelle sortira sa décision, tout le monde va l'accepter. Il ne faut pas que la classe politique soulève la population. On n'en a pas besoin en Afrique. Nous avons beaucoup de choses à faire pour développer nos pays. Respectons les décisions de nos institutions que

nous avons établies», a pour sa part lancé M. Oyéoussi Charles Balongoun de l'ONG Afrique Espérance.

● Seini Seydou Zakaria

## Commentaire

### Sans rancœur ni passion

Ce n'est pas pour encore remuer le couteau dans la plaie. Cependant, la mauvaise manipulation qui a été faite d'un extrait du discours prononcé par le président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, le Général Mahamadou Abou Tarka, lors du Forum de dialogue Administration-population, tenu le 09 janvier 2021 à Ouallam, est d'autant plus grave qu'elle mérite qu'on y revienne pour lever quelques équivoques. Loin de nous l'idée de jouer au "petit avocat" commis d'office pour défendre "l'accusé", mais franchement, il faut qu'on se ressaisisse pour éviter de sombrer dans certaines dérives malsaines propres à saccager ce que nous avons de plus cher au Niger : l'unité nationale !

Notre intime conviction est que nous sommes dans l'obscur scénario d'un faux procès fait à un homme. D'abord, parce que le Général Abou Tarka est un officier supérieur de notre armée, une institution qui est fondée sur le respect rigoureux d'un certain nombre de valeurs et règles qui mettent en avant la défense du Niger et de son peuple, pris dans leur globalité et leur unité. Et ces valeurs-là sont scrupuleusement cultivées, promues et défendues par chaque officier et homme de rang.

Ensuite, comment a-t-on pu perdre de vue un seul instant que l'intéressé est celui-là même qui préside, depuis environ une décennie, l'institution dont la principale vocation est d'œuvrer pour la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays ? Lui prêter des mots ou des intentions malveillantes à l'encontre de la cause pour laquelle il continue de se battre depuis des années, à savoir celle de la consolidation de la paix, est proprement insensé.

Pourtant, le discours du Général Mahamadou Abou Tarka est clair comme l'eau de source. Mieux, il comporte des points forts et positifs à tous points de vue. Et, comme pour répondre à tous ses objecteurs, le président de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, dans le même discours, disait ceci : « Que cela soit clair. Dans notre République la stigmatisation des communautés n'a pas de place. La République est inclusive, elle est aveugle à l'origine ethnique des individus. La responsabilité des terroristes est et demeure individuelle. Elle ne s'étend pas à leur ethnie. ». A ceux qui avaient émis le moindre doute sur le sens de son discours, et à ceux-là qui s'acharnent à le travestir, voilà votre réponse !

Mais, ces derniers temps, comme si le "malin génie" de Descartes a décidé de s'amuser avec notre conscience collective en l'enfonçant dans la brume, on n'arrive même plus à s'écouter dans ce pays. D'où tous ces écarts de langage et ces "gros mots" véhiculés à profusion sur les réseaux sociaux et qui participent à saper les fondements de cette Nation nigérienne bâtie sur le piédestal de l'unité et de la cohésion sociale, et bétonnée par la claire conscience que nous avons de notre communauté de destin. En effet, certains propos proférés avec une certaine charge de passion et d'intolérance vont trop loin en foulant du pied les valeurs cardinales de l'équilibre de la Nation. Agir ainsi, c'est pousser l'insouciance jusqu'à oublier que notre société nigérienne tire toute sa substance, sa force et sa dignité des racines profondes de nos traditions ancestrales qui font de notre peuple cet ensemble uni et solidaire.

Aujourd'hui encore, ces mêmes valeurs traditionnelles ancestrales doivent prévaloir ! Ainsi, toujours et en toute circonstance, nous devons rester lucides, tolérants et ne nous laisser guider que par le seul souci de préserver l'unité nationale, dans ce Niger un et indivisible ! Car, nous sommes et nous resterons ce grand peuple soudé par les liens solides et infrangibles de la fraternité et de la solidarité. Nigériens, faisons l'effort de nous parler et de nous écouter, entre nous, sans rancœur ni passion.

● Assane Soumana

Seyni Moussa / ONEP

Seyni Moussa / ONEP



**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 14/01/2021**

**OBLIGATIONS DU TRÉSOR**  
L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU NIGER  
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations de Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR : ÉTAT DU NIGER  
MONTANT MIS EN ADJUDICATION : 20 000 MILLIONS DE FCFA  
VALEUR NOMINALE UNITAIRE : 10 000 FCFA  
DURÉE : 3 ANS  
TAUX D'INTÉRÊT : 6,15%  
DATE DE VALEUR : VENDREDI 15 JANVIER 2021  
ÉCHÉANCE : LUNDI 15 JANVIER 2024

**OBLIGATIONS  
6,15%  
3 ans**

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**  
Date : jeudi 14 janvier 2021 à 16h30mn TU (Heure locale)  
Les offres seront reçues à travers l'application SAGETI-UMOA

Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 6,15% l'an dès la première année.

Date : le 08 janvier 2021

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**  
Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Niger : **M. Issa DJIBO**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

**UMOA-Titres**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
ÉMISSION PAR ADJUDICATION  
DU 15/01/2021**

**ÉMISSION SIMULTANÉE**  
L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU SÉNÉGAL  
portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession d'obligations de Trésor dont les termes sont les suivants:

**CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE**

ÉMETTEUR : ÉTAT DU SÉNÉGAL  
MONTANT MIS EN ADJUDICATION : 75 000 MILLIONS DE FCFA  
DATE DE VALEUR : 18 janvier 2021

Adjudications	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	10 000 F CFA	10 000 F CFA
Prix	Multiple	Multiple
Taux d'intérêt	5,60%	5,70%
Échéances	18 janvier 2024	18 janvier 2026

**DÉPÔT DES SOUMISSIONS**  
Date : vendredi 15 janvier 2021 à 16h30mn TU (Heure locale)  
Les offres seront reçues à travers l'application SAGETI-UMOA

OAT 3 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,60% l'an dès la première année.  
OAT 5 ans: Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de 5,70% l'an dès la première année.

Date : le 08 janvier 2021

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**  
Le Directeur Général de la Comptabilité Publique et du Trésor de la République du Sénégal : **M. Cheikh Tidiane DIOP**

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.  
email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

**UMOA-Titres**

**ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS**

**RÉSULTATS DE L'ÉMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU TOGO  
DU 08 JANVIER 2021**

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 08 janvier 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à cent quatre-vingt-deux (182) jours pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 08 janvier 2021, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en FCFA)	39 300 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (en FCFA)	27 500 000 000
Dont ONC	ND
Montant Net	26 932 241 142
Taux Marginal	4,2300%
Taux Moyen Pondéré	4,0838%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	4,17%
Nombre de soumissions	30
Nombre de Participants directs	11
Taux de couverture	157,20%
Taux d'absorption	69,97%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Togo, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 08 janvier 2021

Le Directeur  
**Adrien DIOUF**

BP : 4782 Dakar PE Sénégal / Tel : +221 33 849 28 28 / E-mail : info@umoa-titres.org, www.umoa-titres.org

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'Etude de Maître BIZO MATSAHI LIMANE, Notaire à la résidence de Konni, face Bank Of Africa, Cél 96.97.91.63, de la perte du permis urbain d'habiter n°273 du 26/01/1980 de la parcelle n°C de l'lot n°09, du lotissement complémentaire Sud-Sud-Ouest, établi par la Sous-préfecture de Konni au nom de Monsieur Soumaila Atto, demeurant à Konni

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Etude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Mairie de Konni.

**Me BIZO MATSAHI LIMANE**

Etude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18. BP : 2444, Tel: 21.76.97.02

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la parcelle W de l'lot 31659, lotissement Ext Tchangarey, au nom de MR OUMBARIK Ahmàida.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

**Maître Djibo Hamsa Garba**

**AVIS DE PERTE**

Maître ADAMO HAROUNA Daouda, Notaire à la résidence de Niamey a reçu ce jour 30/12/2020, Madame née SALIMATA DJIBO BAKARY, demeurant à Niamey, mandataire de la succession de feu DILOULDE HASSANE suivant Procès-verbal de conseil de famille N°88/2019 du 05/06/2019; laquelle déclare avoir égaré le titre foncier N°1487 du Niger au nom de Madame DJIBO BAKARY.

Toute personne qui l'aurait retrouvé, est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître ADAMO HAROUNA DAUDA sise à Niamey, quartier Dar Es Salam, 160 Rue FOULANT KOUARA face Ecole primaire SOS village d'enfant HERMANN GMEINER BP: 10912 NIAMEY/NIGER TEL/FAX: (+227) 20-35- 25-10.

**POUR AVIS, LA DECLARANTE, Madame née SALIMATA DJIBO BAKARY  
LE NOTAIRE, Maître ADAMO HAROUNA DAUDA**

Etude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18. BP : 2444, Tel: 21.76.97.02

**AVIS DE PERTE**

Avis est donné par l'étude de Maître Djibo Hamsa Garba Notaire, à la Résidence de Niamey (République du Niger), RUE LI 18, de la perte de l'Acte de Cession d'Immeuble Non Bâti de la parcelle J de l'lot 14812, lotissement CITÉ 2011, au nom de MR ISSOUFOU SALIFOU.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au Service des affaires domaniales de la Communauté Urbaine de Niamey ou à l'étude ci-dessus indiquée

**Maître Djibo Hamsa Garba**

● Communiqué de presse de la HALCIA

## Les principales conclusions de la Halcia suite à l'observation des élections du 27 décembre 2020

**Le Niger a organisé le dimanche 27 décembre 2020 les élections législatives et présidentielle premier tour. A cette occasion, la Haute Autorité de lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA), conformément à la Loi N°2016-44 du 06 décembre 2016, portant création, missions, attributions, composition, organisation et fonctionnement de la HALCIA, a mis en place un observatoire des élections en partenariat avec les organisations de la société civile, les médias, les organisations des jeunes et des femmes.**



Le président de la HALCIA lisant le communiqué

**A**u total 80 observateurs ont été déployés dans les chefs lieu des huit régions du Niger et dans les arrondissements de Doutchi, Dakoro, Mirriah et Illéla non seulement pour observer les élections le jour du scrutin, mais aussi pour sensibiliser les membres des bureaux de vote sur la corruption et la fraude électorale lors des différentes séances de formation. : A l'issue de la mission d'observation, la HALCIA salue le déroulement des élections dans le calme et la sérénité au niveau des 790 bureaux de vote couverts. Elle se félicite de la forte mobilisation des élec-

teurs, notamment les femmes et les jeunes, de la mise en place des matériels et documents électoraux et du déploiement des agents des forces de défense et de sécurité qui ont assuré avec professionnalisme la sécurisation des opérations de vote. Toutefois, la mission d'observation des élections de la HALCIA a relevé les insuffisantes et les irrégularités suivantes :  
 • l'absence des agents des forces de défense et de sécurité dans certains centres de vote ;  
 • l'absence de représentants des candidats et partis politiques dans certains bureaux

de vote ;  
 • le refus de certains chefs de quartier de distribuer le reliquat des cartes d'électeurs ;  
 • des menaces proférées à l'encontre de certains électeurs et observateurs ;  
 • la tentative de bourrage des urnes au niveau de certains bureaux de vote ;  
 • des consignes de vote données par des représentants des candidats dans certains centres de vote.  
 • la présence de véhicules portant des photos des candidats aux élections devant certains centres de vote

• des difficultés d'établissement des procès-verbaux par certains membres de bureaux de vote ;  
 • la proclamation des résultats en l'absence de certains membres de bureaux dans quelques bureaux de vote ;  
 • le vote sans procuration dans quelques bureaux de vote. Sur la base des constatations de fraudes et/ou achats des consciences, la HALCIA a constaté et dénoncé les mis en cause pour une prise en charge par les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Au regard de ce qui précède, la HALCIA fait les recommandations suivantes :

- à l'endroit de la CENI :
    - organiser des sessions de formation appropriée aux membres de bureaux de vote afin qu'ils puissent mener à bien leurs missions ;
    - prendre des dispositions pour une meilleure installation des bureaux de vote.
  - à l'endroit des partis politiques :
    - sensibiliser les militants sur les procédures et l'importance du vote ;
    - former leurs délégués sur les procédures de vote ;
    - respecter les dispositions du code électoral en matière de campagne.
  - Aux acteurs des organes étatiques et non étatiques :
    - sensibiliser les citoyens sur les enjeux des élections.
- Tous unis pour des élections crédibles au Niger.  
 Fait à Niamey, le 07 janvier 2021.

**Le Président de la HALCIA**  
**GOUSMANE Abdourahmane**

● Lu pour vous

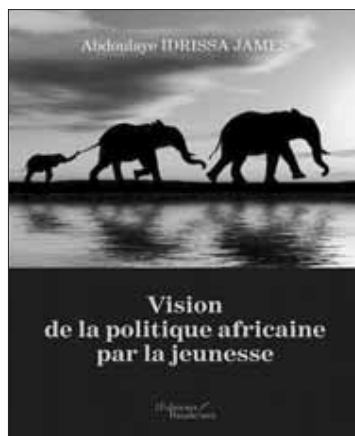
## «Vision de la politique africaine par la jeunesse», de Abdoulaye Idrissa James

**L'ouvrage aborde, selon l'expérience de son auteur qui milite au sein d'un parti, divers problèmes de l'environnement politique du Niger et propose des solutions pour la promotion des valeurs politiques. Il met au centre le rôle de la jeunesse, les intérêts pour la cohésion sociale, l'unité nationale, et l'intégration africaine.**

**D**e son vécu dans les rouages de la politique, jeune étudiant en master 2 de Biologie, Abdoulaye Idrissa James, parle dans cet essai de 67 pages édité en 2020 par les Editions Baudelaire, des contours et détours de la responsabilité d'une jeunesse à l'étendard du changement entre les mains vis-à-vis de la politique, dans un contexte où les partis, la plupart du moins sont créés comme des propriétés individuelles ou des groupes au compte réservé d'une même classe politique. L'un dans l'autre il est des jeunes comme lui qui militent au sein des partis politiques au Niger.

Pour l'auteur, l'engagement se prend dans le choix entre deux voies : servir le peuple ou se servir. Et, selon Abdoulaye Idrissa James dans ses premières lignes, l'idéal qu'est l'intérêt général n'est la motivation manifeste que d'un nombre restreint des militants et leaders politiques. Les gens adhèrent aux partis pour bénéficier des privilèges tels que des marchés ou des postes nominatifs, dit-il. Ainsi, les plus âgés sont généralement les nantis. Ils se démarquent de par leur importante contribution financière. Quant aux jeunes ils militent généralement avec leur dynamisme dans la mobilisation des «sympathisants».

Dans le chapitre intitulé : la prévention des crises postélectorales au niveau des partis politiques, Abdoulaye Idrissa James en appelle aux leaders politiques à faire davantage preuve de patriotisme. «Ils doivent comprendre que la crédibilité des institutions démocratiques n'est possible que lorsqu'ils les respecteront. Si nos institutions fonctionnent dans la transparence et dans une objectivité indéniable, nous pouvons nous rassurer que toute forme d'élection sera crédible et acceptable de tous. C'est la garantie pour nous d'éviter les litiges entre les différentes forces politiques sociales», peut-on lire. L'auteur déplore aussi l'inat-



Page de garde de l'ouvrage

ention des partis politiques à la question de formation politique des militants. Pour lui, des telles carences seraient à la base des agitations ethnocentristes, régionalistes, sans fondement raisonnable.

Dans un autre chapitre consacré à l'intégration africaine, Abdoulaye Idrissa

James traite des avancées fortes à consolider pour une Afrique meilleure pour les générations à venir. Il évoque notamment, la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) qui permettra à l'Afrique d'avoir un vaste réseau commercial à même de booster l'économie du continent. Les jeunes du continent se doivent aussi d'être acteurs et s'approprier cette vision d'intégration.

Il faut souligner que les partis politiques sont des acteurs de stabilité et d'instabilité dans toute démocratie. Il est alors nécessairement important de préparer les jeunes à mieux comprendre les enjeux de la consolidation de la paix et à intégrer dignement la politique avec patriotisme comme valeur partagée.

● **Ismaël Chékaré**

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues  
Nationales et de l'Éducation Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucpnigerlire@gmail.com

### Recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Diffa

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Diffa**.

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR), soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du poste

**Titre du Poste :** Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) en Charge de l'Unité Technique de Coordination Régionale (UTCR) pour le compte du Projet LIRE ;

**Supérieur hiérarchique :** Le/la Coordonnateur (rice) régional (e) est placé (e) sous l'autorité technique et administrative du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE ;

**Responsabilités :** Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE, le Coordonnateur Régional (CR) LIRE

est responsable de la bonne marche de l'UTCR sur le plan technique, financier et administratif au niveau régional. Il assure la coordination des activités relevant de sa compétence et rend compte au Coordonnateur national. Il exerce toutes les actions nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 3. Profil du /de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Pour mener à bien cette mission, le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- être une personne physique spécialisée en gestion, économie, planification, ingénierie développement rural ou équivalent, justifiant d'une formation universitaire (niveau BAC+4) et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion ou suivi de projet de développement. Une expertise en gestion de projet éducatifs sera un atout ;
- avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission similaire d'une durée minimale de deux (2) ans ;
- justifier d'une bonne connaissance des indicateurs de suivi et d'évaluation, des méthodes et outils de mesure ;
- être créatif et capable de prendre des initiatives ;
- excellente connaissance des politiques gouvernementales dans le domaine de la protection environnementale et de la protection de la fille contre les VBG ;
- avoir des compétences en communication et être capable de discuter avec un large public ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres ;
- être apte à travailler en équipe et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- être apte à travailler sous pression dans un contexte multiculturel ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.

La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout. Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 4. Conditions d'emploi du / de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Le projet mettra à la disposition le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires à une bonne prestation de service.

Le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédure et Méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Composition du dossier de candidature

Les candidats(es) intéressé(es) devront fournir un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes de formation supérieure ;
- Les copies certifiées conformes des attestations de travail, des attestations de formations professionnelles ou tout autre document permettant d'apprécier l'expertise du candidat ;
- Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

**NB :** Un casier judiciaire datant de moins de trois mois sera exigé au Candidat / candidate retenu(e) avant la signature du contrat.

#### 7. Caractéristiques du Poste, Durée du contrat et Lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Diffa avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de la **Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE** seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 8. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous plis fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 2 février 2021 à 17h30**, avec mention dans l'objet : « **Recrutement d'un (e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Diffa** », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.

Ou aux adresses Email : [ucpnigerlire@gmail.com](mailto:ucpnigerlire@gmail.com) et [aoulayah@yahoo.fr](mailto:aoulayah@yahoo.fr)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya



REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues  
Nationales et de l'Education Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucpnigerlire@gmail.com

# Recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Zinder

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Zinder.**

### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1<sup>ère</sup> année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR), soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

### 2. Mandat du poste

**Titre du Poste :** Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) en Charge de l'Unité Technique de Coordination Régionale (UTCR) pour le compte du Projet LIRE ;

**Supérieur hiérarchique :** Le/la Coordonnateur (rice) régional (e) est placé (e) sous l'autorité technique et administrative du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE

**Responsabilités :** Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE, le Coordonnateur Régional (CR) LIRE

est responsable de la bonne marche de l'UTCR sur le plan technique, financier et administratif au niveau régional. Il assure la coordination des activités relevant de sa compétence et rend compte au Coordonnateur national. Il exerce toutes les actions nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

### 2. Profil du /de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Pour mener à bien cette mission, le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- être une personne physique spécialisée en gestion, économie, planification, ingénierie développement rural ou équivalent, justifiant d'une formation universitaire (niveau BAC+4) et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion ou suivi de projet de développement. Une expertise en gestion de projet éducatifs sera un atout ;
- avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission similaire d'une durée minimale de deux (2) ans ;
- justifier d'une bonne connaissance des indicateurs de suivi et d'évaluation, des méthodes et outils de mesure ;
- être créatif et capable de prendre des initiatives ;
- excellente connaissance des politiques gouvernementales dans le domaine de la protection environnementale et de la protection de la fille contre les VBG ;
- avoir des compétences en communication et être capable de discuter avec un large public ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres ;
- être apte à travailler en équipe et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- être apte à travailler sous pression dans un contexte multiculturel ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.

La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout. Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

### 4. Conditions d'emploi du / de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Le projet mettra à la disposition le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires à une bonne prestation de service.

Le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

### 5. Procédure et Méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

### 6. Composition du dossier de candidature

Les candidats(es) intéressé(es) devront fournir un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes de formation supérieure ;
- Les copies certifiées conformes des attestations de travail, des attestations de formations professionnelles ou tout autre document permettant d'apprécier l'expertise du candidat ;
- Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

NB : Un casier judiciaire datant de moins de trois mois sera exigé au Candidat / candidate retenu(e) avant la signature du contrat.

### 7. Caractéristiques du Poste, Durée du contrat et Lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Zinder avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de la **Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE** seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

### 8. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 2 février 2021 à 17h30**, avec mention dans l'objet : « **Recrutement d'un (e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Zinder** », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.

Ou aux adresses Email : [ucpnigerlire@gmail.com](mailto:ucpnigerlire@gmail.com) et [aoulayah@yahoo.fr](mailto:aoulayah@yahoo.fr)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya

## Arts décoratifs

# «L'artisan trouve toujours de l'inspiration tant qu'il écoule ses articles ou trouve des commandes», affirme le décorateur Zakaria Harouna

Abat-jour, veilleuses, appliques, boîte à bijoux sont entre autres articles à base de calebasse que Zakaria Harouna, co-gestionnaire de l'atelier d'arts décoratifs, propose à sa clientèle. Installé depuis plusieurs années à la Coopérative des métiers d'arts, ce jeune décorateur se bat avec les autres artisans pour se frayer un chemin. De nos jours des jeunes comme Zakaria se sont engagés dans plusieurs domaines d'entreprenariat dans le but de combattre l'oïsoveté, la pauvreté mais aussi valoriser certains aspects de notre culture.

Le marché de Katakò, le Nigéria et Cotonou sont les principaux endroits où Zakaria s'approvisionne en matières premières utilisées pour la conception et la fabrication des articles qui sont proposés à la clientèle. Il se procure les calebasses à Katakò, les gourdes au Nigéria et la peinture à Cotonou. Expliquant le



Jeune décorateur à l'oeuvre

processus de fabrication de ses articles, Zakaria précise

pour fabriquer une veilleuse, on procède d'abord au découpage en deux de la calebasse, pour la débarrasser de toute saleté, la rendre lisse, avant de passer la peinture, faire sécher. Puis il faut dessiner, trouser, choisir les couleurs (bleu, rouge, marron, noir, grise). Ensuite suit l'installation des fils, de la lampe et interrupteur. Les autres articles sont confectionnés presque de la même façon.

La veilleuse se vend entre



Jeune décorateur à l'oeuvre

10.000 et 15.000 FCFA, une applique à 5.000 FCFA et une boîte à bijoux à 2.500 FCFA. Toutefois, le décorateur déplore le fait qu'actuellement le secteur de l'artisanat et bien d'autres domaines de l'économie sont au ralenti du fait de l'apparition de la maladie à corona virus qui freine énormément

la mobilité humaine. A cela s'ajoute l'insécurité qui plombe la situation. Mais Zakaria reste confiant. «L'artisan trouve toujours de l'inspiration tant qu'il écoule ses articles ou trouve des commandes», dit-il.

● Mamane Abdoulaye

## Environnement / Quatrième édition du One Planet Summit à Paris

# La Banque africaine de développement montre l'exemple et consacre plus de 36% de ses approbations aux financements climatiques.

Dans le cadre de la quatrième édition du One Planet Summit dédiée à la biodiversité, ouverte ce lundi 11 janvier à Paris, la Banque africaine de développement a révélé avoir consacré en 2019 près de 36% de ses approbations, soit 3,6 milliards de dollars américains, aux financements climatiques, dont plus de la moitié dédiée à l'adaptation des pays africains au changement climatique.

Saluée pour son engagement en faveur de la finance climatique, la Banque a été choisie en 2020 par les partenaires au développement pour abriter le Bureau régional pour l'Afrique du Centre mondial sur l'adaptation.

Les activités de cette toute nouvelle structure ont été lancées le 16 septembre 2020 à Abidjan, sous le haut patronage du président de la Banque, Adesina Akinwumi, en présence de nombreux chefs d'États africains et de leaders mondiaux tels que Ban Ki-Moon, ancien secrétaire général de l'Onu, et Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international.

Après la Conférence des Nations unies pour le climat organisée en 2015 à Paris (COP 21), la Banque africaine de

développement s'est dotée d'un Plan d'action pour le climat pour la période 2016-2020, qui accorde une grande priorité au renforcement de la résilience climatique.

Au cours de ces dernières années, les ressources de la Banque allouées au financement de l'adaptation au changement et à la résilience climatiques ont quintuplé, passant de 338 millions de dollars américains en 2016 à deux milliards de dollars en 2019.

### L'Afrique n'émet que 4% des gaz à effet de serre

Outre le financement de l'adaptation au changement climatique, le Plan d'action climat de la Banque repose sur la promotion d'une trajectoire de développement sobre en carbone, la mobilisation de la



Le Président français lors du Sommet One Planet Summit

finance climatique et la création d'un environnement favorable à l'action climatique. Alors qu'elle n'émet que 4% des gaz à effet de serre de la planète, l'Afrique est la région du monde la plus affectée par les effets du changement climatique, qui se traduit souvent par des inondations meurtrières, des cyclones tropicaux et des sécheresses récurrentes.

Sept des dix pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde se trouvent en Afrique.

Cette année, par exemple, les fortes inondations qui ont frappé les pays du Sahel ainsi que les invasions acridiennes et les sécheresses ont sérieu-

sément touché tous les secteurs de développement et créé un désastre humanitaire dans un contexte déjà difficile marqué par les impacts socioéconomiques de la pandémie de Covid 19.

Face à la sécheresse de grande ampleur dans la Corne de l'Afrique, onze pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement de l'Afrique de l'Est (IGAD) ont bénéficié du programme de renforcement des capacités de la Banque sur les défis posés par le changement climatique. Avec le Fonds spécial climat pour le développement en Afrique hébergé à son siège à Abidjan, la Banque africaine

de développement fournit également une assistance financière et technique considérable pour le renforcement des services nationaux météorologiques et hydrologiques et des centres climatiques régionaux, dont le Centre africain de météorologie appliquée au développement (ACMAD) basé à Niamey au Niger.

Lancé en 2017 par le président français Emmanuel Macron, le OnePlanetSummit donne l'opportunité aux dirigeants du monde entier et aux organisations internationales de réfléchir sur la biodiversité et de relever leur niveau d'ambition sur la protection de la nature et sur le climat, tout en répondant aux nouvelles questions posées par la crise actuelle de la pandémie de Covid-19.

La quatrième édition du Sommet, qui se tient en visioconférence, entend apporter une contribution décisive à la préparation de la COP 26 prévue du 1er au 11 novembre 2021 à Glasgow, en Écosse.

(Source : Direction de la Communication de la BAD)



## Santé

## Comprendre et traiter les infections respiratoires

Depuis le début de la période froide, l'on constate un nombre important de cas de rhume ou de grippe. Certes le rhume est fréquent en cette période froide mais c'est une maladie virale contre laquelle l'organisme se défend naturellement car, selon Dr Hanki Yahayé, infectiologue à l'hôpital national et membre du comité de prise du Covid-19, il n'y a pas un traitement spécifique contre le rhume mais plutôt un traitement symptomatique. Ce qui est inquiétant, l'on assiste à des cas d'infections respiratoires sévères. D'où la manifestation des symptômes, comme la toux, l'éternuement, les maux de tête, la fièvre et la détresse respiratoire chez beaucoup de gens. C'est aussi un phénomène inquiétant d'autant plus que nous sommes dans un contexte mondial de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dont les symptômes sont très proches de ceux du rhume ou de la grippe classique. Quoiqu'il en soit, Dr Hanki Yahayé explique le phénomène.

L'infectiologue décrit d'abord que le système respiratoire qui commence à partir du nez jusqu'au niveau des poumons. Quand on dépasse le nez on a le pharynx, la trachée, les bronches, les petites bronches, et les alvéoles qui sont des petits sacs où l'air rentre et où se passe l'échange entre l'oxygène et le sang. C'est au niveau de ces alvéoles que l'organisme va puiser l'oxygène et va se débarrasser des gaz carboniques pour respirer.

Toute maladie qui se situe au niveau du nez jusqu'aux alvéoles est appelée une infection respiratoire. L'on distingue l'infection respiratoire haute, qui concerne la

sphère ORL c'est-à-dire le nez, le pharynx et quelques satellites, comme les sinus. C'est ainsi qu'on parle, selon Dr Hanki Yahayé infectiologue, de sinusites et amygdalites. «Les infections respiratoires hautes sont appelées classiquement rhume ou grippe», explique le médecin.

Quand on descend au niveau des bronches et des poumons, précise Dr Hanki Yahayé, on parle d'infection respiratoire basse. A ce niveau on les appelle les bronchites et les pneumonies. «Que ça soit une infection respiratoire haute ou basse, la majorité des cas, l'infection est causée par des virus comme influenza virus, rhi-

novirus, le virus respiratoire syncytial. D'une manière générale, toutes les franges de la population peuvent être atteintes mais la pneumonie est plus fréquente et plus grave chez les enfants de moins de 5 ans», précise l'infectiologue.

Le fait que les virus agressent l'appareil respiratoire est un mécanisme favorisant que des bactéries se greffent sur les plaies. D'où la cause de la surinfection bronchite qui provoque la pneumonie qui, elle, est une maladie grave et dangereuse, indique Dr Hanki.

Les affections respiratoires du moment concernent plus les adultes et les personnes âgées que les enfants. En effet, selon Dr Hanki Yahayé, «actuellement à Niamey, c'est beaucoup plus le coronavirus qui circule. Ce n'est pas uniquement les influenza virus, les rhinovirus et autres qui provoquent le rhume ou la grippe. Ce nombre important de cas de rhume ou de grippe provoquant même des infections respiratoires est dû à ça». L'infectiologue explique davantage qu'il n'y a aucune différence entre les symptômes du rhume et ceux du coronavirus. «La fièvre, la toux, les éternuements, l'écoulement nasal, des céphalées et des douleurs articulaires sont des signes grippaux qui sont communs à



Dr Hanki Yahayé, Infectiologue

toutes les infections respiratoires», prévient-il.

Ces infections se propagent vite et la contagion se fait d'une manière directe et indirecte. La contagion directe consiste à respirer les particules éjectées dans l'air par une personne malade à travers la toux et les éternuements. L'on parle de contagion indirecte lors qu'on touche un objet ou une surface ayant été en contact avec une personne souffrante d'infection respiratoire haute ou basse.

Pour les maladies virales, il n'y a pas un traitement spécifique qui permet de les guérir mais plutôt un traitement symptomatique pour aider l'organisme à se défendre. En cas de détresse respiratoire, le sujet est soumis à une

oxygénothérapie qui consiste à lui procurer de l'oxygène. Toutefois, Dr Hanki souligne qu'en cas de surinfection bactérienne, le sujet est soumis sous antibiotiques comme l'amoxicilline car la bactérie la plus fréquente est le pneumocoque. L'infectiologue épouse l'idée selon laquelle les infusions ou la fumigation qui consiste à inhaler la vapeur sont un traitement symptomatique contre les infections respiratoires. «La fraîcheur favorise les infections respiratoires et les virus supportent mal la chaleur, ainsi les infusions et la fumigation permettent de fluidifier les muqueuses respiratoires. C'est également un traitement symptomatique», dit-il.

● Issoufou A. Oumar

## Produits de saison

## La canne à sucre, un produit très prisé par les consommateurs

La période froide est par excellence celle de la disponibilité de la canne à sucre communément appelé «Raké» en langue locale. A Niamey, pendant cette période beaucoup de vendeurs, qu'ils soient grossistes ou détaillants se frottent les mains tant le commerce de la canne à sucre est très lucratif.

Abdoul Raouf Boubacar est un jeune qui s'adonne cette activité. Il est un vendeur détaillant de la canne à sucre rencontré au quartier boukoki plus précisément à côté du marché de la canne à sucre appelé «Arraké Sarey». C'est au niveau de ce marché qu'il s'approvisionne toujours pour ensuite sillonner la ville à la rencontre de la clientèle. Le jeune Abdoul Raouf Boubacar précise qu'il a commencé cette activité il y a trois mois de cela. «J'achète le fagot de la canne à sucre à 3000FCFA ou 3500FCFA ; je découpe les tiges de canne à sucre en petits morceaux que je revends à un prix de 50FCFA voire 100FCFA», a-t-il indiqué.

Abdoul Raouf Boubacar, confie que chaque jours, il fait un chiffre d'affaires d'environ 5000FCFA voire plus. «Le seul problème rencontré est lié à la mévente du produit car

des fois, il m'arrive de vendre les morceaux de 100FCFA à 50 FCFA et ceux de 50FCFA à 25FCFA», dit-il. Abdoul Raouf Boubacar invite les jeunes sans emploi à se lancer dans une activité génératrice de revenu pour être autonomes dans la vie.

M. Tassiou, âgé de 19ans, originaire de la région de Dosso a commencé cette activité de vente de canne à sucre après son échec au Brevet. Il achète le fagot de la canne à sucre entre 5.000 à 7.000 FCFA au marché de la canne à sucre situé à Boukoki. Après la vente en détail, ce jeune vendeur s'en sort, à la fin de la journée, avec un bénéfice de 3000FCFA voire plus. Il se dit fier de ce commerce qui lui permet de satisfaire ses besoins et même d'envoyer de l'argent au village.



Une vue d'un étal de canne à sucre

## Le marché de la canne à sucre où «Arraké Sarey»

Le marché de la canne à sucre communément «Arraké Sarey» est situé au quartier Boukoki de Niamey. Ce marché est le principal pôle où la vente de la canne à sucre se pratique en gros. A 9h du matin, l'ambiance bat déjà son plein au niveau de ce marché. Des commerçants grossistes et détaillants s'adonnent à un véritable négoce. Des gros camions déchargent des fagots de canne à sucre en provenance de la région de Dosso. Des

jeunes travaillent jours et nuits dans ce marché. Selon le patron des commerçants du marché de la canne à sucre, M. Amadou Garba, ce marché est destiné uniquement à la vente de la canne à sucre. «On vend en gros et en détail de la canne à sucre qui provient de la région de Dosso plus précisément dans le canton de Yelou, Zabori, Kaka, Djoundjou. Dans ce marché, on décharge chaque jours 10 à 20 gros camions de canne à sucre», indique-t-il.

La canne à sucre n'a pas de prix fixe, selon M. Amadou Garba. «Je

vends de la canne à sucre par fagot, par tas et même par camion à des commerçants grossistes et à toute la population à un prix abordable. Un fagot peut se vendre à 5000FCFA voire plus et le tas de 10 fagots à 50.000FCFA voire plus», explique M. Amadou Garba.

Aussi, précise-t-il, le marché de la canne, s'anime jours et nuits, et leurs produits sont consommés par la population du Niger et des pays voisins notamment le Burkina et le Mali. «Aujourd'hui, Dieu merci on gagne beaucoup dans ce commerce et on arrive toujours à satisfaire nos besoins et aider les autres», se réjouit M. Amadou Garba. Le seul problème rencontré, c'est pendant la saison des pluies car c'est à cette période que ce marché est inondé et il y a des difficultés d'accès. «C'est pourquoi, nous demandons à l'Etat de nous aider à faire le remblayage du site», plaide-t-il.

● Yacine Hassane

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues  
Nationales et de l'Éducation Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucnpnigerlire@gmail.com

### Recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Maradi

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Maradi**.

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR), soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du poste

**Titre du Poste :** Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) en Charge de l'Unité Technique de Coordination Régionale (UTCR) pour le compte du Projet LIRE ;

**Supérieur hiérarchique :** Le/la Coordonnateur (rice) régional (e) est placé (e) sous l'autorité technique et administrative du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes éducation, Coordonnateur National du Projet LIRE

**Responsabilités :** Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE, le Coordonnateur Régional (CR) LIRE

est responsable de la bonne marche de l'UTCR sur le plan technique, financier et administratif au niveau régional. Il assure la coordination des activités relevant de sa compétence et rend compte au Coordonnateur national. Il exerce toutes les actions nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 2. Profil du /de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Pour mener à bien cette mission, le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- être une personne physique spécialisée en gestion, économie, planification, ingénierie développement rural ou équivalent, justifiant d'une formation universitaire (niveau BAC+4) et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion ou suivi de projet de développement. Une expertise en gestion de projet éducatifs sera un atout ;
- avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission similaire d'une durée minimale de deux (2) ans ;
- justifier d'une bonne connaissance des indicateurs de suivi et d'évaluation, des méthodes et outils de mesure ;
- être créatif et capable de prendre des initiatives ;
- excellente connaissance des politiques gouvernementales dans le domaine de la protection environnementale et de la protection de la fille contre les VBG ;
- avoir des compétences en communication et être capable de discuter avec un large public ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres ;
- être apte à travailler en équipe et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- être apte à travailler sous pression dans un contexte multiculturel ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.

La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout. Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 4. Conditions d'emploi du / de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Le projet mettra à la disposition le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires à une bonne prestation de service.

Le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédure et Méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Composition du dossier de candidature

Les candidats(es) intéressé(es) devront fournir un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes de formation supérieure ;
- Les copies certifiées conformes des attestations de travail, des attestations de formations professionnelles ou tout autre document permettant d'apprécier l'expertise du candidat ;
- Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

**NB :** Un casier judiciaire datant de moins de trois mois sera exigé au Candidat / candidate retenu(e) avant la signature du contrat.

#### 7. Caractéristiques du Poste, Durée du contrat et Lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Maradi avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de la **Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE** seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 8. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 2 février 2021 à 17h30**, avec mention dans l'objet : « **Recrutement d'un (e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Maradi** », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.

Ou aux adresses Email : [ucnpnigerlire@gmail.com](mailto:ucnpnigerlire@gmail.com) et [aoulayah@yahoo.fr](mailto:aoulayah@yahoo.fr)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya

REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues  
Nationales et de l'Éducation Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucnpnigerlire@gmail.com

### Recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Tahoua

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Tahoua.**

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR), soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du poste

**Titre du Poste :** Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) en Charge de l'Unité Technique de Coordination Régionale (UTCR) pour le compte du Projet LIRE ;

**Supérieur hiérarchique :** Le/la Coordonnateur (rice) régional (e) est placé (e) sous l'autorité technique et administrative du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE

**Responsabilités :** Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE, le Coordonnateur Régional (CR) LIRE

est responsable de la bonne marche de l'UTCR sur le plan technique, financier et administratif au niveau régional. Il assure la coordination des activités relevant de sa compétence et rend compte au Coordonnateur national. Il exerce toutes les actions nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 3. Profil du /de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Pour mener à bien cette mission, le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- être une personne physique spécialisée en gestion, économie, planification, ingénierie développement rural ou équivalent, justifiant d'une formation universitaire (niveau BAC+4) et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion ou suivi de projet de développement. Une expertise en gestion de projet éducatifs sera un atout ;
- avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission similaire d'une durée minimale de deux (2) ans ;
- justifier d'une bonne connaissance des indicateurs de suivi et d'évaluation, des méthodes et outils de mesure ;
- être créatif et capable de prendre des initiatives ;
- excellente connaissance des politiques gouvernementales dans le domaine de la protection environnementale et de la protection de la fille contre les VBG ;
- avoir des compétences en communication et être capable de discuter avec un large public ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres ;
- être apte à travailler en équipe et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- être apte à travailler sous pression dans un contexte multiculturel ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.

La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout. Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 4. Conditions d'emploi du / de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Le projet mettra à la disposition le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires à une bonne prestation de service.

Le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédure et Méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Composition du dossier de candidature

Les candidats(es) intéressé(es) devront fournir un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes de formation supérieure ;
- Les copies certifiées conformes des attestations de travail, des attestations de formations professionnelles ou tout autre document permettant d'apprécier l'expertise du candidat ;
- Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

**NB :** Un casier judiciaire datant de moins de trois mois sera exigé au Candidat / candidate retenu(e) avant la signature du contrat.

#### 7. Caractéristiques du Poste, Durée du contrat et Lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Tahoua avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de la **Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE** seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 8. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 2 février 2021 à 17h30**, avec mention dans l'objet : « **Recrutement d'un (e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Tahoua** », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.

Ou aux adresses Email : [ucnpnigerlire@gmail.com](mailto:ucnpnigerlire@gmail.com) et [aoulayah@yahoo.fr](mailto:aoulayah@yahoo.fr)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya



REPUBLIQUE DU NIGER  
Ministère des Enseignements Secondaires  
Ministère de l'Enseignement Primaire, de  
l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues  
Nationales et de l'Éducation Civique  
Secrétariat Général du MES

## AVIS DE RECRUTEMENT

Projet NIGER- LIRE  
(Learning Improvement for  
Results in Education)  
Unité de Coordination du projet  
Téléphone : +227 20 37 11 09  
Email : ucpnigerlire@gmail.com

### Recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Tillabéry

Le gouvernement du Niger a reçu un don et un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet NIGER-LIRE (Learning Improvement for Results in Education) et se propose d'utiliser une partie des fonds au titre du **recrutement d'un(e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Tillabéry**.

#### 1. Contexte

Le système éducatif nigérien évolue dans un contexte marqué par une forte pression démographique, des ressources limitées et des risques de vulnérabilités majeures. La forte croissance démographique (3,9% par an) et le rajeunissement massif de la population, avec 54% des nigériens ayant moins de 15 ans, entraînent un flux important d'enfants en âge d'entrer en 1ère année du cycle scolaire. Ainsi, le nombre d'enfants à scolariser devrait atteindre plus d'un million chaque année d'ici 2030, contre environ 500 000 actuellement.

La priorité qu'accorde l'Etat nigérien au secteur de l'éducation et de la formation se traduit par l'importance des ressources budgétaires allouées à ce secteur. En 2016, les dépenses publiques en éducation représentaient 20,7% du budget total de l'Etat et 5,2% du PIB.

Pour soutenir les efforts de l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) apportent un concours inestimable sous diverses formes pour le financement du PSEF. C'est ainsi que la Banque mondiale prévoit un renforcement de son appui technique et financier au secteur éducatif nigérien à travers le nouveau cadre de partenariat (CPF) conclu entre les deux parties pour la période 2018-2022. Celui-ci prévoit un nouvel appui au secteur éducatif à travers un financement IDA devant contribuer au troisième pilier du CPF sur l'amélioration du capital humain et de la protection sociale et son objectif d'amélioration de l'accès à des services de formation et d'éducation de qualité.

S'appuyant sur la nouvelle approche de la Banque mondiale en matière d'éducation et sur l'engagement politique ferme du gouvernement, le nouveau projet intitulé LIRE (Learning Improvement for Results in Education) permettra d'éradiquer les défaillances liées à l'éducation au Niger grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un nouvel ensemble de politiques axées sur les principaux déterminants de la crise de l'apprentissage, et sur l'acquisition des compétences en lecture dans l'éducation de base.

**L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les régions déterminées et renforcer la planification et la gestion du système éducatif.**

Afin de soutenir l'Unité de Coordination du Projet (UCP), il est prévu la création de cinq unités techniques de coordination régionales (UTCR), soit une dans chacune des régions suivantes : Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Chaque UTCR aura en plus du Coordonnateur régional, une équipe technique composée d'un assistant comptable et d'un contrôleur interne et d'un personnel d'appui composé de chauffeur, gardien et assistant administratif.

#### 2. Mandat du poste

**Titre du Poste :** Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) en Charge de l'Unité Technique de Coordination Régionale (UTCR) pour le compte du Projet LIRE ;

**Supérieur hiérarchique :** Le/la Coordonnateur (rice) régional (e) est placé (e) sous l'autorité technique et administrative du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE

**Responsabilités :** Sous la supervision du Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE, le Coordonnateur Régional (CR) LIRE

est responsable de la bonne marche de l'UTCR sur le plan technique, financier et administratif au niveau régional. Il assure la coordination des activités relevant de sa compétence et rend compte au Coordonnateur national. Il exerce toutes les actions nécessaires au niveau régional pour faciliter la mise en œuvre du projet par le MEP et le MES, dans le respect des documents de base du projet LIRE, en particulier, les accords de financement et les différents manuels.

#### 2. Profil du /de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Pour mener à bien cette mission, le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) devra avoir les qualifications minimales suivantes :

- être une personne physique spécialisée en gestion, économie, planification, ingénierie développement rural ou équivalent, justifiant d'une formation universitaire (niveau BAC+4) et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans en matière de gestion ou suivi de projet de développement. Une expertise en gestion de projet éducatifs sera un atout ;
- avoir exécuté au cours des cinq (5) dernières années, au moins une mission similaire d'une durée minimale de deux (2) ans ;
- justifier d'une bonne connaissance des indicateurs de suivi et d'évaluation, des méthodes et outils de mesure ;
- être créatif et capable de prendre des initiatives ;
- excellente connaissance des politiques gouvernementales dans le domaine de la protection environnementale et de la protection de la fille contre les VBG ;
- avoir des compétences en communication et être capable de discuter avec un large public ;
- maîtriser l'outil informatique, notamment Word, Excel, Access, Powerpoint, Internet et autres ;
- être apte à travailler en équipe et avoir de bonnes capacités relationnelles ;
- être apte à travailler sous pression dans un contexte multiculturel ;
- maîtriser la langue française écrite et parlée. La maîtrise d'une langue de la région choisie sera un atout ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- Aptitude à séjourner en milieu rural.

La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout. Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

#### 4. Conditions d'emploi du / de la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE

Le projet mettra à la disposition le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à sa disposition les locaux et équipements nécessaires à une bonne prestation de service.

Le/la Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE aura le statut de consultant en conformité avec le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018, qui stipule en son article 3.23.d. « Au cas par cas, la Banque peut accepter d'engager des responsables d'administrations publiques et des fonctionnaires du pays de l'Emprunteur dans le cadre de contrats de Consultants dans ledit pays, soit individuellement soit comme membre de l'équipe d'experts proposée par un cabinet de consultants, uniquement lorsque : (i) leurs services sont d'un caractère unique et exceptionnel, ou leur participation est indispensable à l'exécution du projet ; (ii) leur engagement ne créera pas de conflit d'intérêts ; et (iii) leur engagement n'enfreint aucune loi, réglementation ou politique de l'Emprunteur ».

#### 5. Procédure et Méthode de sélection

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection de consultants individuels (SCI) conformément aux dispositions de passation des marchés contenues dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » de la Banque mondiale, adopté en juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et en Août 2018. Le candidat présentant le meilleur profil sera invité aux négociations pour la conclusion du contrat.

#### 6. Composition du dossier de candidature

Les candidats(es) intéressé(es) devront fournir un dossier de candidature comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet Niger-LIRE ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et actualisé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes de formation supérieure ;
- Les copies certifiées conformes des attestations de travail, des attestations de formations professionnelles ou tout autre document permettant d'apprécier l'expertise du candidat ;
- Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

NB : Un casier judiciaire datant de moins de trois mois sera exigé au Candidat / candidate retenu(e) avant la signature du contrat.

#### 7. Caractéristiques du Poste, Durée du contrat et Lieu d'affectation

La durée de la mission s'étendra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet LIRE. Le poste est basé dans la région de Tillabéry avec des déplacements fréquents dans la région et dans le pays.

La durée du contrat est d'un (1) an avec une période d'essai de six (6) mois. Le contrat est renouvelable sur le reste de la durée du projet (5 ans) après évaluations satisfaisantes des performances.

Chaque année, les performances du/de la **Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE** seront évaluées par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE. En cas de performances jugées bonnes par le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet LIRE et l'IDA, un avenant au contrat sera fait pour intégrer les décisions issues de l'évaluation annuelle.

#### 8. Date et lieu de dépôt des dossiers

Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education, Coordonnateur National du Projet Niger-LIRE invite les personnes intéressées par ce poste à déposer leur dossier sous pli fermé à l'adresse suivante : Rue KK6, face espace forestier, Niamey – NIGER, Téléphones : +227 20 37 11 09 / 81 24 55 39, **avant le mardi 2 février 2021 à 17h30**, avec mention dans l'objet : « **Recrutement d'un (e) Coordonnateur (rice) Régional (e) (CR) du projet LIRE de Tillabéry** », à n'ouvrir qu'en séance de présélection.

Ou aux adresses Email : [ucpnigerlire@gmail.com](mailto:ucpnigerlire@gmail.com) et [aoulayah@yahoo.fr](mailto:aoulayah@yahoo.fr)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.

Dr. Aoula Yahaya

## ● Burkina Faso

### Le Premier ministre déclare avoir formé un "gouvernement d'ouverture" pour la mise en place de grandes réformes

Le Premier ministre du Burkina Faso Christophe Marie Joseph Dabiré, a déclaré lundi qu'il avait formé un gouvernement d'ouverture pour assurer un dialogue politique et mettre en place de grandes réformes dans le pays. "Nous avons fait une ouverture politique pour assurer le dialogue politique et accélérer le processus de réconciliation. Nous avons fait appel à d'autres forces politiques dans cette équipe", a déclaré à la presse M. Dabiré à l'issue de la prise de contact avec ses ministres.

Le Premier ministre burkinabé a soutenu que dans la perspective de la mise en place de grandes réformes, trois axes avaient été identifiés par le

président Roch Marc Christian Kaboré. Il s'agit notamment de la réconciliation, de la réforme foncière et immobilière, et du renforcement de l'administration,

notamment la question liées aux rémunérations, a expliqué M. Dabiré.

Le dialogue politique et la réconciliation nationale doivent être une réalité, a ajouté le Premier ministre, justifiant la présence de l'ancien chef de file de l'opposition Zéphirin Diabré dans le gouvernement. M. Dabiré a présenté dimanche soir un gouvernement de 33 ministres, dont trois ministres d'Etat, sept ministres délégués, et un ministre rattaché à la présidence.

La grande majorité des ministres de l'ancien gouvernement ont conservé leur poste, à l'instar de Moumina Chérif Sy à la Défense, Ousséni Compaoré à la Sécurité, Alpha Barry aux Affaires étran-

gères, Stanislas Ouaro à l'Éducation et Harouna Kaboré au Commerce. La nouvelle équipe gouvernementale compte neuf femmes.

(Xinhua)

## ● Nigeria

### Les troupes de l'armée tuent 28 militants de Boko Haram dans l'Etat de Yobe

Les troupes nigérianes ont tué 28 militants de Boko Haram lors d'une opération dans l'Etat de Yobe, dans le nord-est du Nigeria. Lors de l'opération menée samedi, les troupes "ont tactiquement dépassé les criminels et les ont engagés avec une puissance de feu supérieure, ce qui a entraîné un nombre élevé de victimes du côté des terroristes dans la zone gouvernementale locale de Gujba, dans l'Etat de Yobe", a déclaré le porte-parole militaire Benard Onyeuko dans un communiqué parvenu à Xinhua lundi.

Quelques autres terroristes de Boko Haram se sont échappés avec des blessures par balle, a déclaré le porte-parole. Les troupes ont également

recupéré un camion d'armes, de nombreuses armes et une grande quantité de munitions au cours de la fusillade, a-t-il indiqué, ajoutant que les opérations de nettoyage

avaient été intensifiées dans la région. Un soldat a été tué tandis qu'un autre a été blessé lors de l'échange de tirs, a déclaré M. Onyeuko.

Le gouvernement nigérian a lancé plusieurs opérations militaires ces dernières années pour éliminer le groupe extrémiste, qui est apparu dans la région du nord-est du pays il y a plus de dix ans et menace la sécurité des pays du bassin du lac Tchad.

(Xinhua)

## ● Centre Afrique

### A la frontière, les rebelles centrafricains imposent un blocus de Bangui

La mitrailleuse du blindé pointe en direction de la Centrafrique. Au poste-frontière camerounais de Garoua Boulai, en "état d'alerte maximale", les gendarmes sont aux aguets, au milieu de centaines de camions de marchandises bloqués et de réfugiés centrafricains fuyant leur pays.

De l'autre côté, la Centrafrique, ravagée par huit années d'une guerre civile, vit un nouveau drame: dix jours avant la présidentielle du 27 décembre, les plus puissants des groupes armés qui se partagent deux tiers du territoire ont lancé une offensive contre le régime du président Faustin Archange Touadéra, finalement réélu.

Si s'emparer de Bangui semble difficile face à une armée renforcée par des milliers de Casques bleus de l'ONU, de militaires et de paramilitaires étrangers lourdement équipés, les groupes armés sèment la terreur parmi les civils à des centaines de kilomètres de la capitale. Ils tentent d'asphyxier Bangui en multipliant les attaques, souvent fugaces, le long de la route nationale 3 puis 1 (RN1), un axe routier absolument crucial pour l'approvi-

sionnement de la Centrafrique, un des pays les plus pauvres du monde, enclavé au coeur du continent et qui importe l'essentiel de ses biens du Cameroun.

Garoua Boulai, à 725 km à l'ouest de Bangui, est la plaque tournante de cette voie reliant Bangui et Douala, grand port et capitale économique du Cameroun. Mais cette ville frontalière de 80.000 âmes est aujourd'hui devenue un immense parking, où s'entassent depuis trois semaines plus de 400 camions à destination de Bangui.

Elle a été placée en "état d'alerte maximale", assure à l'AFP un responsable local de la police, sous couvert d'anonymat, afin de prévenir d'éventuelles incursions des rebelles centrafricains.

Des soldats d'élite, notamment des commandos du très redouté bataillon d'intervention rapide (BIR), tiennent des positions avancées

dans les environs, assurent les autorités, mais on ne les voit pas en ville. Ils sont probablement embusqués dans le no man's land aux abords de la frontière, interdit d'accès.

Ce sont de nombreux gendarmes qui sillonnent les rues le jour, jusque dans les hôtels et les buvettes. Et les policiers la nuit, qui contrôlent scrupuleusement les pièces d'identité et embarquent ceux qui n'en n'ont pas.

Deux cents camions en moyenne passent chaque jour en Centrafrique par Garoua Boulai en temps normal, selon le syndicat des transporteurs camerounais. "La frontière est désormais fermée", explique le responsable de la police. Au début de la crise, des chauffeurs passaient mais faisaient rapidement demi-tour en raison des attaques sur la RN1.

A Bangui même, s'il n'y a pas encore de pénurie, les effets de ce blocus commencent à se faire sentir: les prix de certains biens alimentaires flambent et supermarchés et grossistes assurent que leurs stocks d'un mois s'épuisent.

A Garoua Boulai, des centaines de

camions sont figés sur le bas-côté. Et des centaines d'autres sur un terrain devant la sous-préfecture, transformé en gigantesque parking. Oumarou Tougou en est le gardien. La nuit, il patrouille inlassablement ce dédale, une lampe torche à la main. "Je fais la ronde pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de vol", assure-t-il.

Sous un semi-remorque chargé de 32 tonnes d'acier, Nickson, un "moto-boy" - l'assistant du chauffeur - est assis sur un drap. "Je dors là depuis 21 jours", souffle-t-il, le visage à peine éclairé par son téléphone portable. "Il fait froid la nuit. Nous n'avons pas grand-chose à manger", se plaint le jeune Camerounais.

Gabin, 22 ans, "moto-boy" centrafricain, attise le feu de bois sous une marmite. "Je fais la cuisine pour notre groupe" de 44 conducteurs et leurs assistants, explique-t-il.

Si la plupart viennent de Douala, d'autres sont arrivés du Tchad depuis près d'un mois. Comme Abdel Habid et 16 autres Tchadiens qui ont conduit 1.000 km avec leurs citernes de carburants pour Bangui. "Ce n'est plus tenable, il faut sécu-

triser la route", implore-t-il. Mais quand ceux-ci prient pour entrer en Centrafrique, d'autres remercient le ciel d'avoir pu la fuir. En moins d'un mois, le HCR a recensé 4.000 réfugiés centrafricains ayant franchi le poste de Garoua Boulai pour entrer au Cameroun.

Sur l'esplanade d'un vieux bâtiment de Garoua Boulai, des centaines de personnes patientent en file indienne pour s'enregistrer. Des femmes et des enfants sont assis au sol sur une bâche blanche, d'autres attendent à l'ombre de quelques arbres.

Barbara, 6 ans, tend les doigts pour les empreintes. Sa maman, Vanessa, 22 ans, essaye de calmer Mariana, son bébé de 4 mois blottie contre sa poitrine. "Nous avons fui lorsque les rebelles ont attaqué", se lamente-t-elle après 300 km à moto depuis son village de Baboua.

Enceinte presque à terme, Loraine, elle, a traversé la frontière après une longue marche "en brousse", la peur au ventre d'être "tuée par les rebelles" parce que son père "travaille avec les douaniers".

(Xinhua)

<p>REPUBLIQUE DU NIGER Ministère des Enseignements Secondaires Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique Secrétariat Général du MES</p>	<h1>AVIS D'APPEL D'OFFRES</h1>	<p>Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement for Results in Education) Unité de Coordination du projet Téléphone : +227 20 37 11 09 Email : ucpnigerlire@gmail.com</p>
--	--------------------------------	---

## Acquisition de matériels roulants

PAYS : NIGER

**NOM DU PROJET : LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION PROJECT (LIRE)**

**No Don : IDA 580 - NE**

**Nom du Marché : Acquisition de matériels roulants dans le cadre de la mise en œuvre du PROJET NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION).**

**No Référence : / DAOI N° 001/2021/AOI/Niger-LIRE**

1. La République du NIGER a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le **PROJET NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché en vue de l'acquisition de matériels roulants dans le cadre de la mise en œuvre du **PROJET NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION)**.

2. Le Ministère des Enseignements Secondaires sollicite des offres sous pli fermé de la part des soumissionnaires éligibles pour exécuter le marché pour l'**Acquisition de matériels roulants** dans le cadre de la mise en œuvre du **PROJET NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION)** répartis en trois lots :

- Lot n°1 : Deux (2) véhicules station wagon 4x4 Tout terrain;

- Lot n°2 : Deux (2) véhicules station wagon 4x4 Tout terrain V8;

- Lot n°3 : Six (6) véhicules Double Cabine 4x4 Tout terrain.

Les lots sont indivisibles et les soumissionnaires peuvent présenter une offre pour un (1) ou les trois (03) lots. Les

marchés seront attribués par lot ou pour les trois lots par l'acheteur en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire en cas d'attribution de plus d'un (1) lot.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) » de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 et disponibles sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au jeudi de 8H 30 à 12H 30 et l'après-midi de 15H 30 à 17H et le vendredi de 8H à 13H :

**COORDONNATEUR DU PROJET NIGER-LIRE :**

**Dr AOULA YAHAYA**

**Téléphone : 00 227 20 37 11 09 / 81 24 55 39**

**Coordonnées du bureau : Rue KK6, face espace forestier, Quartier Koira Kano, Niamey-Niger.**

**Adresse électronique :**

**ucpnigerlire@gmail.com; aoulayah@yahoo.fr.**

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **CENT MILLE (100 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera au comptant.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **26/02/2021** (45 jours minimum à compter de la première publication) à 10 Heures (Heure locale). La procédure

de remise des offres par voie électronique est permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent au **PROJET NIGER LIRE (LEARNING IMPROVEMENT FOR RESULTS IN EDUCATION)**, le **même jour 26/02/2021 à 10H30 minutes** (Heure locale).

7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de :

- **Un million Cinq Cent mille (1 500 000) francs CFA pour le Lot 1;**

- **Trois Millions Cinq Cent mille (3 500 000) francs CFA pour le Lot 2;**

- **Quatre millions (4 000 000) francs CFA pour le Lot 3.**

Pour chacun des lots la caution de soumission doit être sous la forme de :

- Caution bancaire en cas de dépôt par voie physique ;

- en cas de dépôt par voie électronique cette disposition est sans objet ; cependant l'offre devra être accompagnée d'une déclaration de garantie d'offre ou d'une garantie d'offre (émise par une banque ou un organisme de garantie) conforme à la garantie type incluse dans la Section IV, Formulaire de soumission de l'offre.

**NB :** Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

**Le Chargé de l'Unité de Coordination des Programmes Education-Coordonnateur National du Projet NIGER-LIRE  
Dr AOULA YAHAYA**

### AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT UN ET LE HUIT JANVIER

ETUDE DE Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damerqou, Boite Postal: 11.167, Tel: 20.74 1 264, (non loin de TOUTELEC NIGER S.A)

Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession de la **parcelle N° AG2** sis à NIAMEY, de l'**ilot N°7054** du Lotissement **NORD SARY KOUBOU** au nom de **Mr ELH DODO ABDOL OUHOU**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à L'ETUDE DE Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damerqou, Boite Postal: 11.167, Tel: 20.74 1264 au Service des Affaires Domaniales de NIAMEY.

**Pour Avis Maître SOULEYMANE GARBA,**

### AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT UN ET LE QUATORZE JANVIER

ETUDE DE Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damerqou, Boite Postal: 11.167, Tel: 20.74 1 264, (non loin de TOUTELEC NIGER S.A)

Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession N°14112 de la **parcelle N° G** sis à NIAMEY, de l'**ilot N°7308** du Lotissement **ROUTE FILINGUE** au nom de **Mr. HAMANI BEIDARI**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à L'ETUDE DE Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damerqou, Boite Postal: 11.167, Tel: 20.74 1264 au Service des Affaires Domaniales de NIAMEY.

**Pour Avis Le NOTAIRE Maître SOULEYMANE GARBA,**

	<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE DU NIGER Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Office du Baccalauréat du Niger Etablissement Public à caractère Administratif DEPARTEMENT DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU MATERIEL B.P : 12 203 Niamey / Niger / Tél. : (+227) 20 74 02 06 E-mail : <a href="mailto:niger.baccalaureat@gmail.com">niger.baccalaureat@gmail.com</a></p>
---	---

### Rectificatif aux Avis d'Appel d'Offres Ouverts N°03/OBN/2020

pour l'élaboration de la plateforme d'inscription en ligne des candidats au baccalauréat 2021 et N° 04/OBN/2020 relatif au système de recouvrement des frais d'inscription en ligne au baccalauréat 2021 parus dans le Sahel Quotidien N° 10051 du 06 janvier 2021

Le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Niger (OBN) a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires que les dates de dépôt et d'ouverture des Avis d'Appel d'Offres Ouverts N°03 et N°04/OBN/2020 initialement prévues le **04 février 2021**, respectivement à 09 heures et 10 heures sont ramenées au **25 janvier 2021** aux mêmes heures.

**Pr MOUNKAILA ABDO LAWALI SERKI**

## AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la réponse à un appel d'offres, un cabinet d'études international recherche des animateurs (trices) de terrain :

- Titulaire niveau BEPC + 4 en animation/sensibilisation ou en économie rurale, ou en aménagement et gestion des ressources naturelles, ou en aménagement et gestion de l'environnement ou génie rural, ou en production végétale, ou en production animale, ou en technologie de transformation agroalimentaire  
- trois (3) années d'expérience en intermédiation sociale (animation, sensibilisation, organisation, formation et suivi des comités de gestion des infrastructures communautaires, en encadrement et suivi des groupements)

Envoyer un cv à l'adresse suivante : [chloerecruit@gmail.com](mailto:chloerecruit@gmail.com) **avant le 22 janvier 2021** (il est vivement recommandé d'envoyer le cv dès que possible).





**République du Niger  
AGENCE NIGERIEENNE  
DES ALLOCATIONS ET DES  
BOURSES  
(ANAB)**

## Marchés Publics

# PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHES PUBLICS

### Janvier 2021 à Décembre 2021



Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM		GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION				
				Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP/EF pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO au CMP/EF (6)	Date de réception avis du CMP/EF (7)	Date non objection du PTF (8)	Date d'invitation à soumission (9)	Date ouverture des offres (10)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis du CMP/EF (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMP/EF et engagement comptable (15)	Délai d'exécution (16)	Source de Financement (17)
1	Acquisition de matériels informatiques	DG/ANAB	prévision	DC	PM					03/05/2021	10/05/2021	10/05/2021	19/05/2021		26/05/2021	04/06/2021	15JOURS	BUDGET ANAB
			réalisation															
2	Acquisition de matériels roulant	DG/ANAB	prévision	DC	PM					29/07/2021	05/08/2021	05/08/2021	16/08/2021		23/08/2021	01/09/2021	1Mois	BUDGET ANAB
			réalisation															
3	Fourniture de bureau	DG/ANAB	prévision	DC	PM					08/03/2021	15/03/2021	15/03/2021	24/03/2021		31/03/2021	09/04/2021	15JOURS	BUDGET ANAB
			réalisation															
4	Alimentation	DG/ANAB	prévision	DC	PM					22/02/2021	01/03/2021	01/03/2021	10/03/2021		17/03/2021	26/03/2021	15JOURS	BUDGET ANAB
			réalisation															
5	Consommables Informatique	DG/ANAB	prévision	DC	PM					22/03/2021	29/03/2021	29/03/2021	07/04/2021		14/04/2021	23/04/2021	15JOURS	BUDGET ANAB
			réalisation															
6	Acquisition accessoires matériels de transport étudiants grande vacance	DG/ANAB	prévision	DRP	PM		07/06/2021	16/06/2021		18/06/2021	02/07/2021	05/07/2021	14/07/2021		21/07/2021	30/07/2021	15JOURS	BUDGET ANAB
			réalisation															
<b>COÛT TOTAL PREVISION</b>					PM													
<b>COÛT TOTAL REALISATION</b>																		
<b>VISION ET REALISATION</b>																		

AOR : Appel d'Offres ouvert  
 AAO : Appel d'Offres restreint  
 MNED : Marché négocié par entente directe  
 DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics  
 PTF : Partenaire technique et Financier (Baillieur de fonds)  
 AAO International: 45 jours  
 Délais de publicité et de réception des offres: AAO national: 30 jours

AOR: 21 Jours  
 MNED: 15 jours  
 pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours  
 Avis DGCMP et CF: 7 jours  
 Délais traitement DGCMP:

ELHADJI ANOUNOU YACOUBOU

Maitre Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE Notaire à la Résidence de Niamey  
 BP: 2800 / Tel: 20.34.06.30. NIF: 26510 / S E-mail: officenotarialabder@yahoo.fr

### AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de l'acte de cession portant sur la parcelle L, de l'ilot 4178, lotissement CITE DE LA MUTRAN, au nom de Monsieur RASSEMNGAR YENA.

Prête à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE, Notaire à la Résidence de Niamey (République du Niger) BP:2800, Tél:+227 20.34.06.30, E-mail:officenotarialabder@yahoo.fr. Ou au service domanial de la communauté urbaine de Niamey.

Pour Avis le NOTAIRE Maître Abder-Rhman HALIDOU ABDOULAYE

**Sahel et Sahel Dimanche**  
 abonnement en ligne sur le Site web :  
[www.lesahel.ne](http://www.lesahel.ne)

**INCROYABLE MAIS VRAI**  
 Sa femme sur le point d'accoucher, il est arrêté pour excès de vitesse mais l'histoire se termine bien

Lorsqu'ils ont intercepté le véhicule en excès de vitesse, ils ne se doutaient pas que ce banal contrôle finirait à la rubrique Carnet rose. Dimanche après-midi, alors qu'ils étaient en patrouille sur l'A40, les gendarmes de Bonneville (Haute-Savoie) ont repéré une voiture roulant à une vitesse excessive et ont stoppé le conducteur. L'automobiliste a alors expliqué aux hommes du peloton motorisé que sa femme venait de perdre les eaux et était sur le point d'accoucher, indique la gendarmerie de Haute-Savoie sur sa page Facebook ce mardi. Les militaires ont alors décidé d'escorter le couple jusqu'au centre hospitalier de Contamine-sur-Arve, en prenant soin d'avertir le personnel des urgences pour que la jeune femme soit prise en charge rapidement à leur arrivée. Après la naissance du bébé, le jeune papa, remis de ses émotions, a pris rendez-vous avec l'unité du peloton motorisé pour venir présenter sa famille, ajoute la gendarmerie.

20 Minutes.fr

## H O R O S C O P E

**BELIER**

21 mars - 19 avril  
 L'harmonie sera complète dans votre vie de couple. Ce sera le moment de faire ensemble des projets d'avenir. Quelques déceptions pour les célibataires.

**TAUREAU**

20 avril - 20 mai  
 Des difficultés pourraient surgir dans votre vie de couple. Pas de panique pourtant ! Seuls les couples dont l'entente laisse déjà nettement.

**GEMEAUX**

21 mai - 21 juin  
 Une journée chaleureuse, ensoleillée, où l'amour accordera de multiples satisfactions aux couples. Vous parviendrez à maintenir une communication.

**CANCER**

22 juin - 22 juillet  
 Inutile de vous leurrer : vous aurez peu de chances de vivre une vie conjugale stable et sans histoire.

**LION**

23 juillet - 21 août  
 Vous vous montrerez particulièrement ouverts et disponibles. Plus humain qu'à l'habitude et plus désireux de vivre une relation vraiment motivante.

**VIERGE**

22 août - 21 sept.  
 Les couples pourront mieux se comprendre et retrouver une bonne complicité. Célibataires, vous qui n'aimez guère jouer au séducteur.

**BALANCE**

22 sept. - 21 oct.  
 En couple, vos liens de complicité seront renforcés et l'entente sexuelle sera aussi au rendez-vous.

**SCORPION**

22 oct. - 21 nov.  
 Célibataires, à vous les exploits amoureux sans précédent, les découvertes sensuelles et les performances inédites!

**SAGITTAIRE**

22 nov. - 21 dec.  
 Toutes les petites contrariétés, tous les aléas ou problèmes s'estomperont progressivement.

**CAPRICORNE**

22 dec. - 20 janvier  
 Votre couple ne sera pas au centre de vos préoccupations. Vous aurez tellement à faire que vos émois sentimentaux ne seront pas prioritaires.

**VERSEAU**

21 janv. - 18 février  
 Si votre vie de couple ne vous satisfait pas totalement, ce sera à vous de faire les premiers pas, d'ouvrir le dialogue.

**POISSONS**

19 fev. - 20 mars  
 En couple, les choses auront tendance à s'améliorer, même si le plus dur est à venir. Encore un peu d'efforts, et vous repartirez pour une nouvelle.

### PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 9 Janvier 2021  
 au Samedi 16 Janvier 2021

☞ Francophonie	☞ Kalley Est
☞ Santé Plus	☞ Ecole Canada
☞ Soucko	☞ Maison
☞ SOS	☞ Economique
☞ Amina	☞ Jangorzo
☞ As Salam	☞ Bassora
☞ Hôpital de référence	☞ Saga
☞ Ront point	☞ Références
☞ Kawsar	☞ Lamordé
☞ Noah	☞ Saguia
☞ Vogue	☞ Populaire
☞ Renaissance	☞ SONI
☞ Bonkaney	☞ Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

---

**NUMEROS UTILES**

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37



**AVIS DE CONSULTATION DES PRESTATAIRES**

N°01/CBI-NE/DG/MG/2021

**POUR LES PROJETS SUIVANT**

- Lot N° 01 : Projet d'interconnexion des deux GABS hors site à Niamey
- Lot N° 02 : Projet d'installation de système d'énergie solaire au niveau de deux GABS hors site à Niamey
- Lot N° 03 : Projet d'installation de système de vidéosurveillance au niveau de deux GABS hors site à Niamey.

1. Cet avis de consultation des prestataires a pour objet la sélection des prestataires dans le cadre du projet d'aménagement par Coris bank international Succursale du Niger de deux GABS hors site à Niamey.

2. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et retirer gratuitement les termes de références relatives à cette consultation à l'adresse mentionnée ci-après : CORIS BANK INTERNATIONAL Succursale du NIGER siège social sis au Quartier Nouveau Marché, Boulevard de la Liberté, Rue N° NM-2 - BP 10377 Niamey - Niger - Tél.: (227) 20340408 -Fax : (227) 20340409 de 09H A 17H.

**NB:**

- > Un prestataire peut soumissionner pour un ou plusieurs lot
- > La Banque se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis

La Direction Générale

**AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE**

**Forme:** Société à responsabilité limitée

**Dénomination:** AZZEL

**Objet:** la société a pour objet

- Import – Export
- BTP-HYDRAULIQUE
- ORPAILLAGE, GARDIENAGE, NETTOYAGE

-Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte des tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de société en participation ou de prise d'action en location ou en gérance de tous biens ou de droit ou autrement. D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexes.

**Siège social:** le siège social est fixe à Niamey, Immeuble Elmanas Kalley Est Rue KL6 Tel: **(+227) 96 48 40 95**

**Capital:** le capital social est fixé à un Million (1 000 000) FCFA, les parts sont entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associé unique.

**Durée:** la durée de la société est fixée 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier ou prorogation.

**Gérance:** Monsieur Mohamed Cheloutan Abdoul Rahman est nommé Gérant de la société.

**Dépôt au greffe et Immatriculation:**

Dépôt des pièces constitutives au greffe du tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey en date 16/11/2020 et la société est immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier sous le numéro **RCCM/NE-NIM-01-2020-B12-02331 NIF 70046**

Objet du marché		P.N.	Prévision	Réalisation	DONNÉES SUR LA PASSATION DES MARCHÉS														
					GÉNÉRALITÉS			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES				ÉVALUATION DES OFFRES			EXÉCUTION				
Lot	N°				Mois de passation du marché (01)	Mois de démarrage (02)	Mois de fin de projet de l'Etat à la date de la DAP (03)	Mois de démarrage de la DAP (04)	Mois de fin de la DAP (05)	Mois de démarrage des offres (06)	Mois de fin des offres (07)	Mois de démarrage de l'Etat (08)	Mois de fin de l'Etat (09)	Mois de démarrage des travaux (10)	Mois de fin des travaux (11)				
1		Acquisition de quatre (4) véhicules Pick Up Double Cabine pour l'Agence de Maitrise d'Ouvrage Déléguée (AMODER)	DA	Prévision	ADO	PM	15/01/2021	26/01/2021		02/02/2021	06/03/2021	13/03/2021	18/03/2021		25/03/2021	05/04/2021	1.5 mois	FER	
2		Travaux d'entretien des routes bitumées	DA	Prévision	ADO	PM	15/02/2021	24/02/2021		25/02/2021	29/03/2021	03/04/2021	13/04/2021		20/04/2021	29/04/2021	05 mois	FER	
3		Travaux d'entretien des routes en terre	DA	Prévision	ADO	PM	17/02/2021	24/02/2021		25/02/2021	29/03/2021	03/04/2021	13/04/2021		20/04/2021	29/04/2021	05 mois	FER	
4		Travaux d'entretien des ouvrages	DA	Prévision	ADO	PM	15/03/2021	24/03/2021		26/03/2021	26/04/2021	03/05/2021	12/05/2021		19/05/2021	28/05/2021	05 mois	FER	
5		Travaux d'urgence de rétablissement de coupures ou de menaces de coupures sur le réseau routier pendant la saison des pluies.	DA	Prévision	ADO	PM	22/03/2021	01/04/2021		02/04/2021	03/05/2021	08/05/2021	18/05/2021		25/05/2021	03/06/2021	05 mois	FER	
6		Services de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien routier.	DA	Prévision	AMI	PM	01/02/2021	18/02/2021		12/02/2021	15/03/2021	20/03/2021	30/03/2021		06/04/2021	15/04/2021	06 mois	FER	
<b>SOIT TOTAL PREVISIONS</b>																			
<b>SOIT TOTAL REALISATIONS</b>																			
<b>ECART ENTRE PREVISIONS ET REALISATIONS</b>																			

DA : Directeur de l'AMODER

Le Directeur de l'AMODER  
AWALY GOUZAYE

**LE SAHEL**  
Place du Petit Marché ;  
BP 13182 Niamey (R. Niger)  
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90  
E-mail : onep@intnet.ne  
Site web : www.lesahel.ne

**Directeur de Publication**  
**ZAKARI ALZOUMA COULIBALY**

**Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)**  
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86  
Rédacteur en chef: Siradji Sanda  
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari  
Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa

**Direction Technique (DT)**  
Directeur: MAHAMANE HADI : 20 73 99 87  
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

**Direction Commerciale (DC)**  
Directeur: Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43  
Chef service Communiqué et Pub : Mme Wata Fassouma

**Direction Administrative et Financière (DAF)**  
Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85  
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

**Composition :** ONEP  
**Tirage :** 5000 exemplaires

**MOTS CROISES**

**HORIZONTALEMENT**

- Affaire d'héritage;
- Ville d'Allemagne - Prénom masculin ;
- Régie - Lombric - Possessif;
- Congé d'église - Liquide renversé- Dieu brillant;
- Vase qui aurait servi à recueillir le sang du Christ (2 mots) ;
- Vieux bloc colonial - Se traverse à pied- cité sous les eaux;
- Préfixe - Instrument à vent- Sent fort mauvais;
- Grecque- Ville d'Algérie;
- Espacement.

**VERTICALEMENT**

- Comblent;
- Mâle reproducteur;
- Métal conducteur - Un viscère (inversé) - Possessif;
- Cent cinquante cinq romains - Académie - Conjonction;
- Bouleversé - Quelque chose à ne pas discuter;
- Courroucé;
- Condition - Vitesse restante d'un navire - Club français de foot;
- Affections transmises - Carte - Espace vert;
- Ira de l'avant - Devise chinoise;
- Parlent comme par leur nez.

**numéro précédent**

1	S	U	P	P	L	E	A	N	T	S
2	C	R	O	I	S	I	E	R	E	
3	E	G	A	R	D		R	A	T	S
4	N	E		A		B	A	T	O	N
5	E		A	T	S		I		N	O
6		A	V	E	R	T	I		B	
7	R	P	E		I	D		N	G	E
8	A	P	R	E		A	V	O	I	R
9	N	U	E	E	S		A	U	R	
10	D	I	S	S	U	A	S	I	O	N

Le Sahel